

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 23 au dimanche 29 juin 2025



POLICE
RIVIERA

367 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

117 prises en charge



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

10 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

23 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay - Saint-Légier



26.06.2025 – 0035 : litige

Une présence policière est sollicitée au centre EVAM, situé à la route de Chailly, en raison d'un différend opposant six membres d'une même famille. À leur arrivée, les policiers sont confrontés à une tension encore vive entre les protagonistes qui sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



26.06.2025 - 1140 : accident de parapente

Notre présence est requise suite à un accident intervenu lors de l'atterrissage d'un parapentiste dans un champ. A l'arrivée de Police, le personnel ambulancier prodiguait déjà les premiers soins au blessé, lequel est ensuite transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une patrouille de la Police cantonale est également présente pour les besoins du constat.



26.06.2025 – 2335 : accident de la circulation avec blessé

Notre présence est requise à la route d'Hauteville suite à un accident impliquant un motard seul en cause. Lors des contrôles, l'intéressé s'avère être en état d'ivresse. Blessé, il est transporté en ambulance à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi.



Chardonne



23.06.2025 – 1840 : accident de la circulation avec ivresse, fuite et blessé

Un cycliste circule sur la route de Vevey, sens montée, lorsqu'il est heurté par une voiture arrivant derrière lui. Suite au choc, l'automobiliste poursuit sa route avant d'être interceptée sur la commune de Puidoux par une patrouille de police voisine, grâce au signalement transmis sur les ondes. La conductrice se trouve en état d'ivresse. Elle est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure. Quant au cycliste, blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.



Corsier-sur-Vevey



25.06.2025 – 0020 : trottinette non-conforme et conduite en état d'ivresse

Un homme en état d'ivresse est intercepté sur l'avenue Reller alors qu'il circule au guidon d'une trottinette électrique modifiée. L'engin, dont la vitesse dépasse largement la limite autorisée de 20 km/h, présente une puissance telle qu'il est assimilé à un motorcycle. Le contrevenant est conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé pour diverses infractions à la Loi sur la circulation routière.



La Tour-de-Peilz



23.06.2025 – 1320 : chien détaché sur une zone interdite aux canidés

En cours de patrouille pédestre à la plage de la Becque, les policiers interpellent une personne baladant son chien sans laisse, malgré une signalisation interdisant l'accès aux canidés. L'intéressée est dénoncée pour infraction au Règlement général de police intercommunal.

25.06.2025 – 1515 : chien détaché – ivresse et miction sur la voie publique

À l'avenue de la Perrausaz, un homme en état d'ébriété urine sur la voie publique tout en laissant son chien détaché et sans surveillance. Approché par un assistant de sécurité publique, il adopte un comportement agressif et refuse de décliner son identité. Une patrouille de police est alors appelée en renfort. L'individu est dénoncé pour plusieurs infractions au Règlement général de police intercommunal.

26.06.2025 – 2050 : chien détaché sur une zone interdite aux canidés

Notre présence est requise pour un chien détaché qui court librement dans la cour du collège des Marronniers, à proximité d'enfants, alors que la zone est interdite aux canidés. Son propriétaire crée du scandale en hurlant sur le policier. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

27.06.2025 – 2245 : élève-conducteur en infraction

Un motocycliste élève-conducteur circule à la route de Saint-Maurice en faisant des zigzags. Il roule au guidon d'un engin non équipé de la plaque obligatoire « L » et transporte une passagère dépourvue du permis requis pour ce type de véhicule. L'intéressé est interpellé par une patrouille de police qui le dénonce à l'autorité compétente.



Montreux



Clarens, 25.06.2025, 1140 : accident de la circulation avec blessé

À l'intersection de la rue du Sacre-du-Printemps et de la route de Chailly, une automobiliste heurte un cycliste qui circule devant elle après qu'il a changé brusquement de direction sans signaler sa manœuvre. Blessé dans sa chute, l'homme est secouru dans un premier temps par un motard de passage, avant d'être pris en charge par un équipage ambulancier et transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi par Police.

Clarens, 26.06.2025 – 2105 : accident de la circulation avec blessé

Une femme au guidon d'un tricycle électrique circule à l'avenue du Châtelard lorsqu'elle perd la maîtrise de son engin et chute. Blessée, elle est prise en charge par un équipage ambulancier et acheminée à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.



Clarens, 26.06.2025 – 2355 : accident de la circulation – conduite sous retrait de permis

Les policiers interpellent une automobiliste qui sort de l'autoroute et circule sur la route de Brent alors qu'elle se trouve sous une mesure de retrait de permis. Il s'agit de sa deuxième infraction, la première ayant eu lieu pour les mêmes raisons la veille. Elle est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncée à l'autorité compétente.

Clarens, 27.06.2025 – 1450 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté à proximité de la salle omnisports, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Ses parents sont avisés des faits.



29.06.2025 – 0400 : dommages à la propriété

En patrouille motorisée sur la route de Brent, des policiers aperçoivent deux femmes sous le pont de l'autoroute, dont l'une qui est en train de réaliser un graffiti. Cette dernière est conduite au poste de police et mise à disposition de la Police cantonale pour la suite de la procédure.



Clarens, 30.06.2025 – 1600 : accident de parapente

Deux parapentistes volent au-dessus du lac Léman, lorsque la situation météorologique se dégrade brusquement. Une patrouille de police les aperçoit et alerte la section de Clarens de la Société de sauvetage du Léman. Les sauveteurs parviennent à secourir l'un des parapentistes, l'autre étant pris en charge par un plaisancier au large du Basset. L'un est indemne et le second, blessé, est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais.



24.06.2025 - 0955 : chien errant sur la voie publique

La police est sollicitée pour la présence d'un chien errant à proximité du jardin Doret. Un policier en patrouille cycliste prend en charge l'animal et le conduit au poste de police de Vevey. Grâce à sa puce d'identification, sa détentrice est retrouvée et contactée pour venir le récupérer. Elle est informée qu'une dénonciation sera établie pour infraction au Règlement général de police intercommunal.

26.06.2025 – 0035 : troubles à la tranquillité publique

Police Riviera intervient au quai Ernest-Ansermet à la suite de nuisances sonores perturbant le sommeil des riverains. Sur place, un groupe de jeunes installé sur un banc fait la fête tout en inhalant du protoxyde d'azote. Les individus sont priés de quitter les lieux et font l'objet d'une dénonciation pour infractions au Règlement général de police intercommunal.

27.06.2025 – 2045 : trottinette électrique non-conforme

Un homme est intercepté à la rue du Clos, alors qu'il circule sur une trottinette électrique qui a subi des modifications techniques lui permettant d'atteindre une vitesse largement au-dessus de celle autorisée de 20 km/h. S'agissant d'une récidive, son engin est séquestré et l'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

Autres – Hors Riviera



Les mercredi 25 et jeudi 26 juin 2025, les officiers de piquet de l'ORPC Riviera-Pays d'Enhaut ont suivi une formation continue dans le cadre des engagements en situation d'urgence.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Véhicules dénoncés
25.06.25	St-Légier-La Chiésaz, route de Fenil	30 km/h	51
26.06.25	Chernex, route de Fontanivent	30 km/h	47
27.06.25	La Tour-de-Peilz, avenue Traménaz	30 km/h	40